



## A qui dois je verser la pension alimentaire?

Par **SANGHA\_old**, le **02/09/2007** à **23:59**

après un divorce, je verse mensuellement une pension alimentaire à la mère de mon fils majeur. A ce jour, mon fils vient de quitter le domicile familial pour une chambre d étudiant. A qui dois je verser la pension alimentaire?

Par **Upsilon**, le **03/09/2007** à **13:42**

Bonjour et bienvenue sur notre site !  
Si la pension alimentaire est versé au profit de l'enfant ( et non de la mère ), alors vous êtes parfaitement en droit de verser celle ci sur le compte de votre fils directement.   
La pension doit revenir à votre fils, et doit lui servir à lui et à personne d'autre. Vous êtes donc en droit de changer de destinataire pour le versement.  
Upsilon.